Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019/2020

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 19 juin 2020

Présidence de : Eliane LONGEVILLE

Quorum : 16

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°

Signatures

La Présidente

Eliane LONGEVILLE

La Secrétaire

Marie-Christine CELAURE

Le quorum étant atteint (19 membres présents), la séance est ouverte à 18h05 par Madame LONGEVILLE, présidente du CA.

Madame LONGEVILLE soumet au vote les procès-verbaux des conseils d'administration du 17 février 2020 (qui n'avait pu l'être lors du conseil du 7 mai 2020 qui s'était déroulé en visioconférence) et celui du 7 mai 2020.

Les deux procès-verbaux ne font l'objet d'aucune remarque et sont adoptés à l'unanimité.

Madame LONGEVILLE rappelle l'ordre du jour et informe de l'ajout de trois points supplémentaires relevant de la rubrique « Vie budgétaire et financière » : demande d'approbation d'un marché pluriannuel, d'une convention à titre précaire pour un logement de fonction et de la gratuité des frais de scolarité pour les familles pour le troisième trimestre.

Aucune observation n'est formulée sur l'ordre du jour annoncé.

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1-1 – Bilan du programme d'actions 2019-2020

Mme LONGEVILLE présente toutes les actions majeures programmées à destination des élèves au cours de cette année scolaire ; celles-ci ont couvert principalement les domaines éducatif, pédagogique, professionnel (découverte de métiers), sportif et culturel. En raison du confinement lié à la Covid-19, certaines actions ont dû être interrompues (cas des liaisons collège-lycée, de « Bouille des lecteurs »…) ou annulées (séjours pédagogiques…).
Mme LONGEVILLE précise que la présentation de ces actions sera reprise dans le rapport annuel qui sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire 2020-2021.

* *Devoirs faits*
M. COMOLE, Conseiller Principal d'Education, précise que ce dispositif vise à réduire les inégalités culturelles et d'environnement matériel et humain entre élèves en leur donnant la possibilité, après une demande formulée par leurs parents, de réaliser leurs devoirs au collège sous la conduite d'un professeur ou d'un ASSEDU, par groupes à effectif réduit.
Entré en vigueur en 2017-2018, ce dispositif a connu pour sa troisième année de fonctionnement, un engagement important de nos professeurs (13 des 50 professeurs ont pris en charge des élèves) et une augmentation sensible des élèves inscrits (128 élèves soit 25 % des effectifs du collège).
Pour le début de l'année scolaire 2020-2021, un recensement d'élèves, pour lequel le dispositif est recommandé, a été réalisé lors des conseils de classes du troisième trimestre.

* *Sixième « inclusive »*
Monsieur GIRAULT, Directeur de SEGPA, rappelle que cette modalité d'organisation pédagogique mise en place au début de l'année scolaire 2019-2020, vise à faciliter les passerelles entre la SEGPA et l'unité d'enseignement général afin de répondre aux besoins d'élèves de sixième de l'enseignement général en grande difficulté et d'élèves de sixième SEGPA en réussite.
Elle reposait sur l'alignement des créneaux de cours de français et de mathématiques des deux classes de sixième SEGPA et de deux classes de sixième d'enseignement général.
Le bilan s'avère satisfaisant pour les passerelles en mathématiques et plus mitigé en français en raison de la grande hétérogénéité de compétences des élèves dans cette discipline.
Cette organisation pédagogique sera reconduite pour l'année scolaire 2020-2021 pour le niveau sixième et sera prolongée sur le niveau cinquième en alignant deux classes de SEGPA et deux classes de l'enseignement général en français et en mathématiques.
Les approches pédagogiques seront affinées afin d'améliorer l'adéquation aux différents groupes de besoins.

* *Tutorat d'élèves* – Dispositif AcC3 et AcC4

L'accompagnement individuel d'élèves par des professeurs, des ASSEDUs… s'est poursuivi jusqu'au confinement.

Deux ateliers accueillant un petit nombre d'élèves ont été expérimentés cette année sous la supervision de deux binômes de professeurs afin d'accompagner des élèves qui connaissent un mal-être important (atelier « Estime de soi ») ou absentéistes voire décrocheurs (atelier « Espace de parole »).
Ces deux projets, abrégés par la crise sanitaire, seront reconduits à la rentrée prochaine.
Le souhait de l'aménagement d'un créneau en début de matinée dans les emplois du temps est exprimé dans le but de faciliter la prise en charge des élèves absentéistes.

18h15 : Arrivée d'un représentant de parents (20 membres avec droit de vote)

* Des partenariats avec des acteurs culturels de la ville (Théâtre, Conservatoire de musique et de danse, Cinéma, Ecole d'arts plastiques, Musée, CRRL…) sont en œuvre depuis plusieurs années : la plupart des spectacles et rencontres prévus dans ce cadre ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

* « *Silence on lit* » : Ce temps de lecture d'1/4 d'heure par semaine instauré en Janvier 2020 (porté à deux ¼ d'heure par semaine à partir de mars) a rencontré une forte adhésion de la plupart des élèves et des professeurs (hausse du nombre de livres empruntés au CDI pour ce temps consacré, prolongement du temps de lecture personnel pour quelques élèves). Action reconduite à la rentrée.

* « *Bouille des lecteurs* » : l'organisation de l'édition 2020 de ce prix littéraire auquel participe le collège a été interrompue par la crise sanitaire.

* *Course solidaire* : action initiée par Mme M. GIRAULT, professeure d'EPS, avec un double objectif : pédagogique (donner du sens à l'enseignement d'EPS) et citoyen (fédérer les élèves autour d'un projet et réaliser une action à destination d'autres citoyens : collecte de fonds pour la recherche contre le cancer des enfants) en partenariat avec la Ligue contre le cancer. La collecte de fonds s'est élevée à 12 775 € qui participeront au financement de la recherche pour la prévention du cancer du foie chez les enfants. La remise du chèque au professeur PAPOT du CHU de Poitiers a été réalisée au collège le 23 juin.
Cette action sera complétée en 2020-2021 par une intervention de Monsieur PAPOT auprès des élèves du collège.

* *Actions d'information, sensibilisation en matière de santé physique et psychologique, de relations avec les autres* réalisées par Mme P. DRAPEAU, infirmière : plusieurs d'entre elles n'ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire (EVAS, prévention du harcèlement, « Bien vivre ensemble »).
Une information sur les « gestes barrière » a été dispensée à chaque classe au retour des élèves au collège après le déconfinement.

* *Semaine des mathématiques* : un escape game a été organisé sur la pause méridienne. Action interrompue par la crise sanitaire.

* *Séjour d'intégration des élèves de sixième* : la formule d'un séjour de 2 jours avec nuitée mise en œuvre jusque là ne sera pas retenue pour la rentrée 2020 en raison des incertitudes relatives à la situation sanitaire. Un nouveau projet se déroulant sur une journée sera défini.

1-2 – Préparation de la rentrée 2020

a) Structure

Mme LONGEVILLE présente et explique la modification de la structure pédagogique de l'établissement intervenue au début du mois de juin et la nouvelle DGH qui en découle.
Les effectifs annoncés à l'entrée en 6ème (73 élèves) sont en baisse par rapport à ceux prévus (89). La DOSES avait décidé la suppression d'une classe de 6ème (soit 3 classes au lieu des 4 figurant dans la structure votée au mois de février) ; après négociation, c'est une classe de 3ème qui est supprimée portant à 4 le nombre de troisième ; les 4 classes de sixième sont conservées.

b) Répartition de la DGH

La nouvelle DHG a été discutée lors du conseil pédagogique qui s'est tenu le 15 juin 2020.
Les causes de cette baisse d'effectifs ont été examinées : tendance démographique, inscription pour la rentrée, dans le privé, d'une quinzaine d'élèves du secteur du collège, déficit d'image de l'établissement ?
Un programme d'actions a été proposé pour une communication (via le site du collège, dans les écoles primaires de secteur, lors de la matinée « Portes ouvertes ») sur les forces et les réussites de l'établissement.

La présentation de cette nouvelle DGH ne fait pas l'objet de remarque de la part des membres du CA.

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

2-1 – Répartition des crédits globalisés

M. TIREBOIS, Gestionnaire, rappelle que les crédits globalisés constituent des ressources financières affectées à des postes de dépenses définis et exclusifs : achat de manuels scolaires, droits de reprographie, carnets de liaison.

Les dotations du collège ces trois dernières années ont été les suivantes :

2017 : 22 604 € - 2018 : 2 000 € - 2019 : 1 900 €
Dotation 2020 : 900 €
Total : 27 404 €

En 2017, la dotation attribuée était de 22 604 € car le renouvellement de plusieurs séries de manuels (pour chaque élève) était programmé suite à la réforme du collège ; le collège a finalement fait le choix d'acheter des séries par classe et de les stocker au collège, et non l'achat d'un exemplaire par élève.
Ce choix a été à l'origine d'une importante économie. Par ailleurs, il a permis d'apporter une réponse à la problématique du poids trop élevé de certains cartables.

Les dotations après 2017 ont fortement baissé en raison du solde élevé dont disposait le collège.

Un représentant des professeurs demande l'achat de manuels supplémentaires en histoire-géographie afin qu'un exemplaire soit remis à chaque élève ; la survenue soudaine de la crise sanitaire Covid-19 et du confinement qui en a suivi a mis en évidence la difficulté constituée par l'absence d'un manuel par élève (en particulier pour les élèves qui ne possédaient pas de matériel informatique ou qui étaient confrontés à des problèmes de connexion à internet).

M. TIREBOIS répond que cet achat peut être envisagé.

Part des crédits globalisés qui sera affectée : à l'acquisition de manuels scolaires (7 000 €) ; aux carnets (951,60 €) et aux droits de reprographie (856,35 €).

Une représentante des parents demande s'il est envisageable de faire l'acquisition de deux manuels par élève (un laissé à la maison, l'autre au collège) pour répondre à la problématique du poids des cartables.

M. TIREBOIS attire l'attention sur le coût élevé d'un tel choix si toutes les disciplines exprimaient une demande de deux manuels par élève.

VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 20

RUBRIQUE III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER

3-1 – ***DBM - Prélèvement de 19 220 € sur les fonds de réserves***

M. TIREBOIS rappelle que deux prélèvements, l'un de 22 000 € au moment de la présentation du budget 2020 en novembre 2019, l'autre de 14 500 € le 7 mai 2020 ont permis de financer l'achat de trois imprimantes multifonctions à la place de deux copieurs pédagogiques et 1 copieur administratif, d'une imprimante 3D, d'une plateforme pour l'atelier VDL (Vente Distribution Logistique) qui ouvrira en septembre à la SEGPA , d'un vidéoprojecteur interactif pour une des salles de sciences et d'un ordinateur portable administratif.

Ce nouveau prélèvement doit permettre de couvrir l'achat d'un audiomètre et de thermomètres pour l'infirmerie (800 €), la maintenance de véhicules de fonction (1 000 €), l'achat d'outillages (600 €), de matières d'œuvre (remplacement de pavés lumineux dans les salles de classe par de nouveaux LED) (1 800 €), l'équipement du bureau du gestionnaire qui prendra ses fonctions à la rentrée (600 €), l'avance pour le voyage à Saintes dont l'annulation n'a pas donné lieu à un remboursement mais à un avoir (1 600 €), l'équipement de l'atelier VDL (caisse enregistreuse + programmation : 2 000 €), le matériel pour la cuisine (5 000 €) ; le remplacement d'une tondeuse (2 000 €), l'achat de ouate pour la cuisine dont la consommation est importante (eu égard au protocole sanitaire) et de le renflouement de toutes les dépenses imprévues liées à la gestion de la crise de la Covid-19.

M. TIREBOIS souligne que les deux prélèvements sur fonds de réserves votés précédemment et celui qui est soumis au vote au cours de ce CA représentent au total 55 700 € et conduisent à une baisse significative des fonds de réserves.

VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 20

*3-2 - **Renouvellement d'un marché pluriannuel***

Dans le cadre des marchés pluriannuels, un contrat de 5 ans est conclu avec la société Air Liquide pour la fourniture de bouteilles d'acétyl, d'un montant de 732 € (1/5 de cette somme est payé chaque année).

VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 20

3-3 - Concession de logement de fonction

M. TIREBOIS informe les membres du conseil d'administration de la location à titre précaire, à partir du 6 juillet 2020, d'un logement de fonction pour un personnel de l'établissement.

M. TIREBOIS précise que le loyer est fixé par le service des domaines par l'intermédiaire du Conseil départemental ; les charges de viabilisation sont supportées par le locataire. 50 % des loyers perçus sont reversés au Conseil départemental qui est en charge de l'entretien des logements.

VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 20

3-4 – Avis du CA sur la proposition de la gratuité des frais de scolarité du troisième trimestre pour les familles

M. TIREBOIS précise qu'il s'agit d'un avis du CA et que c'est le département qui est décisionnaire sur cette proposition. Cette gratuité, si elle est décidée, permettrait d'alléger la procédure de la gestion des frais scolaires. En effet, entre les sommes dues aux familles et celles que les familles vont devoir payer au 3ème trimestre, il y aura très peu de différence ; d'autant plus que les familles ont réglé à plus de 70 % les demi-pensions du second trimestre et que l'établissement a réglé les charges (FCSH RAR) liées à la régulation opérée par le département sur ce 2ème trimestre.

VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 20

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées, la séance est levée à 19h40.

Le Conseil d'Administration rend hommage à Monsieur Daniel TIREBOIS, Gestionnaire, qui a fait valoir ses droits à la retraite et qui quittera donc le Collège Jean Rostand le 1er septembre 2020 après y avoir exercé ses fonctions pendant vingt ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 30 JUIN 2020

NOM, PRENOM, FONCTION	PRESENT	ABSENT	EXCUSÉ	REMPLACÉ PAR	ÉMARGEMENT
1°) Président					
Mme LONGEVILLE Eliane, Principale	X				
2°) Représentants de l'Administration					
Mme CELAURE Marie-Christine, Principale adjointe	X				
M. GIRAULT Christophe, Directeur adj. de l'E.G.P.A	X				
M. COMOLE Jean-François, C.P.E	X				
M. TIREBOIS Daniel, Gestionnaire	X				
3°) Représentants des Collectivités Territoriales					
M. SINTIVE, représentant du conseil départemental		X			
Mme MAHIET-LUCAS, représentante du conseil départemental		X			
Mme ARDRIT Edwige, représentante de la communauté de communes.		X			
M. COCHARD Philippe, représentant la Ville de Thouars		X			
4°) Personnalité qualifiée					
M. FUZEAU Bruno		X			
5°) Représentants des personnels de l'établissement					
GRUGIER Nathalie, professeur		X	X	M. Bourdet	
PETIT Maud, professeur	X				
MARCHAND-PAPIN Manon, professeur		X	X	M. Duchez	
GOARDET Sophie, professeur	X				
ITH Christophe, assistant d'éducation		X	X		
GIRAULT Magali, professeur	X				
GARRIBOTTO Jean-Paul, professeur		X	X		
LASSALLE Florian, agent de maintenance	X	X	X	DEPLANNE	
DRAPEAU Patricia, infirmière	X				
SORIN Philippe, agent de maintenance	X				
6°) Représentants des Parents d'Elève					
AMANON Sébastien, parent d'élève					
BOUTREUX Régis, parent d'élève	X				
CHAUVET Adeline, parent d élève	X				
DE KEATING-HUART Sophie, parent d'élève	X				
DOUSSAINT Gwendoline, parent d'élève	X				
GUILLE Nelly, parent d'élève		X	X		
ONILLION Joselito, parent d'élève	X				
7°) Représentants des élèves					
LEING Maxime, élève de 3e F		X	X		
BREMAUD Marin, élève de 3e E		X	X		
LASSALLE Camille, élève de 3e C	X				

20 présents.